



Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau
Direction des réseaux d'eau

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie :	Travaux de construction
Appel d'offres :	10402
Descriptif :	Réhabilitation d'une conduite d'eau de 350 mm sous le boulevard Métropolitain direction est de l'avenue Broadway Nord jusqu'à l'est de l'avenue Marien.
Date d'ouverture :	18 avril 2023
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : dep-ao@montreal.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 28 mars 2023 sur le SEAO.
Visite supervisée des lieux :	N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 28 mars 2023

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui ____ non X____

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019